

Semaine de non-participation!

Date : 20 au 24 octobre

Devant l'inaction du gouvernement au sujet de notre rangement salarial, les membres du SPECS-CSN ont adopté à l'unanimité la résolution suivante lors de l'assemblée générale du 8 octobre 2014 : « **Dans la semaine du 20 au 24 octobre, les membres se bornent à compléter exclusivement les tâches* qui entrent dans le calcul de leur CI. »**

speCS

**FRONT
COMMUN
2015**

fneeq  **CSN**


CSN


FTQ

  
SISP
Service international des personnes
en service public

*L'appel à la non-participation concerne toutes les tâches qui ne sont pas calculées dans votre C.I. (charge individuelle). Parmi celles-ci, on trouve la participation au Conseil d'administration, à la Commission des études, aux comités de programmes (à l'exception des personnes libérées à cet effet) et aux réunions pédagogiques.